RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 80417
Numéro SIREN : 430 322 594
Nom ou dénomination : SARL CETRE

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2020 sous le numéro de dépôt 1180

SARL CETRE PATRICK
21170 MONTOT

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 14 FEV. 2020 sous le n° B 1186

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	7 655.52		7 655.52	7 655.52		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 273.67	2 151.00	122.67	246.67	124.00-	50.27-
	Autres immobilisations corporelles	29 958.89	20 464.89	9 494.00	13 074.00	3 580.00-	27.38-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	32.00		32.00	32.00		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	304.98		304.98	304.98		
	Total II	40 225.06	22 615.89	17 609.17	21 313.17	3 704.00-	17.38-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	1 024.93		1 024.93	1 046.18	21.25-	2.03-
	En-cours de production de biens	623.00		623.00	1 275.00	652.00-	51.14-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	17 649.17		17 649.17	9 089.56	8 559.61	94.17
	Autres créances	507.67		507.67	607.00	99.33-	16.36-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 276.96		7 276.96	11 164.90	3 887.94-	34.82-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	94.00		94.00	116.00	22.00-	18.97-
	Total III	27 175.73		27 175.73	23 298.64	3 877.09	16.64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	67 400.79	22 615.89	44 784.90	44 611.81	173.09	0.39

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SARL CETRE PATRICK
21170 MONTOT

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	10 000.00	10 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000.00	1 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 550.78	14 550.78		
	Report à nouveau	9 584.77-	4 939.05-	4 645.72-	94.06-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 563.65	4 645.72-	10 209.37	219.76
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	21 529.66	15 966.01	5 563.65	34.85
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	9 480.01	12 948.09	3 468.08-	26.78-
	Concours bancaires courants	55.33	57.08	1.75-	3.07-
	Emprunts et dettes financières diverses	912.48	933.54	21.06-	2.26-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 319.81	8 958.93	1 360.88	15.19
	Dettes fiscales et sociales	2 487.61	5 748.16	3 260.55-	56.72-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	23 255.24	28 645.80	5 390.56-	18.82-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	44 784.90	44 611.81	173.09	0.39
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 290.45	19 165.79		

SARL CETRE PATRICK
21170 MONTOT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	121 346.55		121 346.55	110 972.87	10 373.68	9.35
Chiffre d'affaires NET	121 346.55		121 346.55	110 972.87	10 373.68	9.35
Production stockée			652.00-	1 096.80	1 748.80-	159.45-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			11.82		11.82	
Total des Produits d'exploitation (I)			120 706.37	112 069.67	8 636.70	7.71
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37 633.64	30 734.62	6 899.02	22.45
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			21.25	13 661.12	13 639.87-	99.84-
Autres achats et charges externes *			21 868.41	18 360.35	3 508.06	19.11
Impôts, taxes et versements assimilés			3 792.25	939.25	2 853.00	303.75
Salaires et traitements			26 786.50	30 758.00	3 971.50-	12.91-
Charges sociales			20 176.79	17 976.49	2 200.30	12.24
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 704.00	3 714.00	10.00-	0.27-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.78	1.40	0.38	27.14
Total des Charges d'exploitation (II)			113 984.62	116 145.23	2 160.61-	1.86-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 721.75	4 075.56-	10 797.31	264.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

SARL CETRE PATRICK
21170 MONTOT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	517.10	553.16	36.06-	6.52-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	517.10	553.16	36.06-	6.52-
2. Résultat financier (V-VI)	517.10-	553.16-	36.06	6.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 204.65	4 628.72-	10 833.37	234.05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		294.50	294.50-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		294.50	294.50-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	641.00	17.00	624.00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		294.50	294.50-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	641.00	311.50	329.50	105.78
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	641.00-	17.00-	624.00-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	120 706.37	112 364.17	8 342.20	7.42
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	115 142.72	117 009.89	1 867.17-	1.60-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 563.65	4 645.72-	10 209.37	219.76

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

SARL CETRE PATRICK
21170 MONTOT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	100			100

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55
Dettes fiscales et sociales	872
Total	927

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	94
Total	94

pc

SARL CETRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Voie Romaine
21170 MONTOT
430 322 594 RCS Dijon

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 JANVIER 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION

La gérance propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 5 563,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 563,65 euros
Absorption des pertes antérieures	5 563,65 euros
Soit un compte « Report à nouveau » S'élevant ainsi à	-4 021,12 euros

Conformément à la loi, la gérance constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La gérance

Pc

SARL CETRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Voie Romaine
21170 MONTOT
430 322 594 RCS Dijon

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 JANVIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 5 563,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 563,65 euros
Absorption des pertes antérieures	5 563,65 euros
Soit un compte « Report à nouveau » S'élevant ainsi à	-4 021,12 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Patrick CETRE

PC